



MESURES D'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES MOYENS DE SUBSISTANCE

Cette fiche-conseil propose des questions et des exemples sur la manière dont les mesures clés en matière d'égalité des genres contribuent à des projets et des programmes liés aux moyens de subsistance plus pertinents et plus adaptés. À utiliser parallèlement au questionnaire Marqueur du Genre et d'Âge disponible à l'adresse : <http://iascgenderwithagemarker.com>.

Le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC identifie et code les projets en fonction de la présence d'éléments clés de la programmation et de leur réponse systématique aux différents besoins des différents groupes. Quatre éléments de la programmation (MEG, Mesures d'égalité de genre) sont évalués lors de la phase de conception, et dix MEG sont examinées lors du suivi.

Les crises ont des impacts différents sur l'accès des hommes et des femmes aux ressources, aux biens et aux opportunités en matière de moyens de subsistance. La vulnérabilité économique augmente l'exposition à l'exploitation, aux abus et aux environnements de travail dangereux. Les normes sociales et les lois et pratiques discriminatoires empêchent souvent les femmes de travailler à l'extérieur du foyer et de générer un revenu.

Les interventions sur les moyens d'existence peuvent rendre l'assistance adaptée et juste en :

- Comprenant comment la crise a affecté l'accès aux ressources productives et leur contrôle ;
- Ciblant les femmes en tant que sources de revenus et promouvant la prise de décision conjointe des ménages dans l'utilisation des revenus ;
- Reconnaisant le rôle que les femmes jouent dans le soutien des dynamiques établis ;
- Consultant les femmes sur les moyens de conserver le contrôle des ressources et des avoirs leur étant destinés ;
- Abordant les responsabilités en termes de travail ménager et de garde d'enfants dans le cadre du programme ;
- Promouvant l'autonomisation des femmes en offrant des alternatives de revenu sûr, en développant les connaissances et en encourageant l'indépendance.

INTÉGRATION DU GENRE OU ACTION CIBLÉE ?

Le questionnaire MGA identifie automatiquement si un projet intègre la dimension de genre (« I »), ou s'il s'agit d'une action ciblée pour lutter contre la discrimination liée au genre (« C »), sur la base des réponses fournies.

La plupart des interventions liées aux moyens de subsistance visent à aider toutes les personnes dans le besoin, tout en adaptant les activités aux rôles et aux priorités des femmes et des hommes (ou des filles et des garçons) issus de différentes tranches d'âge : intégration de la dimension de genre (I). Un programme d'insertion professionnelle des jeunes destiné aux communautés, avec différentes activités et messages pour différents groupes d'âge et de sexe en serait un exemple.

Très occasionnellement, une intervention sur les moyens de subsistance peut cibler des actions visant à remédier à des discriminations ou à des lacunes spécifiques résultant de normes ou d'attentes liées au genre (« C »). Un projet se concentrant uniquement sur le renforcement des capacités des commerçantes défavorisées pour recevoir des prêts pour développer leurs activités ; ou se concentrant sur le développement d'initiatives d'indépendance générées par des personnes handicapées en serait un exemple.

Les fiches d'informations et de présentation MGA expliquent le codage de manière plus détaillée.



MARQUEUR DE GENRE ET D'ÂGE

Moyens de Subsistance

FICHE-CONSEIL

QUESTIONS POUR INSPIRER L'ACTION

Ensemble d'analyse des besoins

Analyse du genre

Quels sont les rôles des femmes et des hommes, des garçons et des filles en matière de moyens de subsistance et comment ont-ils évolué durant la crise ? Comment les autres aspects de la diversité affectent-ils les moyens de subsistance ? Qui a perdu quoi ? Existe-t-il des restrictions sociales ou culturelles qui influent sur le choix des moyens de subsistance ? Les différences en matière d'éducation affectent-elles les possibilités de subsistance des femmes par rapport aux hommes ? Comment les charges de travail ont-elles évolué ? Quels sont les obstacles pour accéder à des opportunités de subsistance viables ?

Données ventilées sur l'accès (SADD)

Des données ventilées sur les compétences, les niveaux d'éducation, l'expérience professionnelle, les stratégies d'adaptation, l'accès au marché, les opportunités sont-elles disponibles aux niveaux de la communauté, des ménages et des individus ? Comment les taux d'accès au projet varient-ils en fonction du sexe et de l'âge ? Existe-t-il des données sur l'accès des femmes et des hommes handicapés ? L'intervention doit-elle s'adresser à tout le monde ou certains groupes ont-ils besoin d'être ciblés ? Quels sont les efforts déployés pour que les personnes handicapées puissent accéder au projet ?

Ensemble d'assistance adaptée

Activités sur mesure

Les femmes, les hommes et jeunes et adultes LGBTI participent-ils au marché en tant que vendeurs, fournisseurs, grossistes et consommateurs ? Existe-t-il des obstacles à la pleine participation de certains groupes ? Existe-t-il des possibilités de renforcer la participation ? Les femmes ou les personnes handicapées sont-elles défavorisées sur le plan économique, ou ont-elles besoin d'un renforcement ciblé des compétences ou d'autres possibilités ?

Protection contre les risques de violence à caractère sexiste

Comment les moyens de subsistance disponibles ou non disponibles affectent-ils les risques de protection ? Comment la vulnérabilité sur le plan économique a-t-elle affecté le risque d'exploitation ou d'abus sexuels ? Risque d'accepter un travail dangereux ? Est-il possible d'employer des femmes et d'autres groupes à risque en tant que membres du personnel ?

Ensemble de participation adéquate

Influence sur le projet

Des programmes d'orientation ciblés sont-ils nécessaires avant la formation professionnelle, afin de garantir la participation significative de certains groupes ? Le projet fonctionne-t-il avec des groupes et réseaux locaux de défense des droits, par exemple des réseaux de femmes, de jeunes, de personnes handicapées et de groupes LGBTI, pour soutenir leur participation aux programmes de promotion des moyens de subsistance ? Existe-t-il une représentation équitable des femmes et des hommes dans les comités de moyens de subsistance ?

Réactions et plaintes

Des procédures de plainte sûres, accessibles et adaptées sont-elles disponibles pour tous les groupes d'âge et de sexe ?

Communication avec les communautés (transparence)

Les informations sur les activités qui concernent les moyens de subsistance sont-elles accessibles et faciles à comprendre pour les différents groupes d'âge et de sexe ?

Ensemble de révision

Avantages

Les objectifs et les indicateurs sont-ils ventilés par sexe et par âge ? L'aide est-elle apportée à ceux qui en ont besoin ? Le projet répond-il aux besoins des différents groupes identifiés dans l'analyse, y compris les personnes handicapées ? L'aide est-elle disponible pour ceux qui en ont le plus besoin ? Les différents groupes reçoivent-ils de l'aide de manière équitable ?

Satisfaction

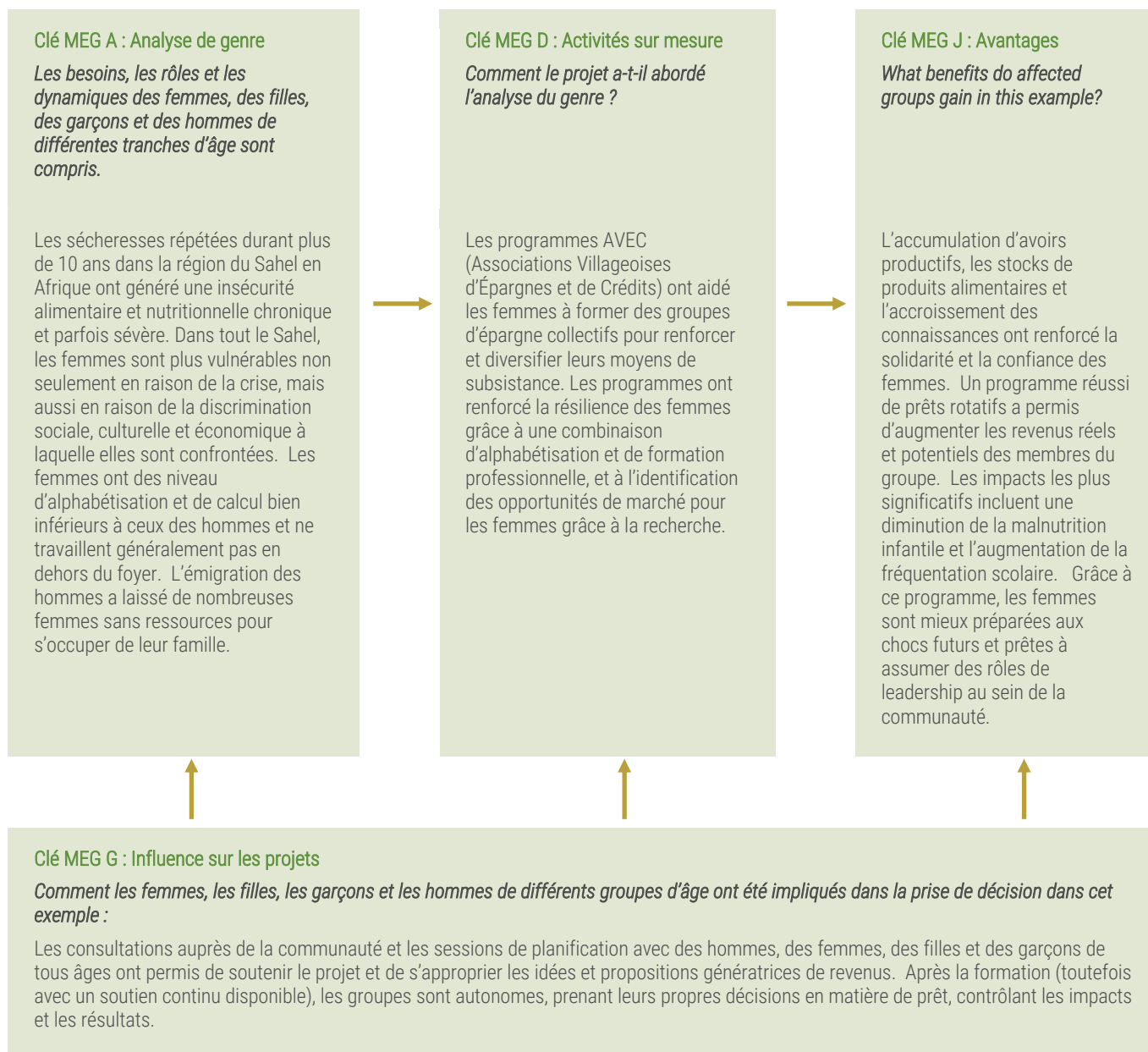
Les femmes et les hommes de différents groupes d'âge sont-ils interrogés sur leur satisfaction à l'égard de l'assistance apportée en matière de moyens de subsistance ?

Problèmes liés au projet

Les participants identifient-ils les obstacles liés à l'accès ou les conséquences négatives des programmes relatifs aux moyens de subsistance ?

EXEMPLE DE BONNE PROGRAMMATION SUR L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LES MOYENS DE SUBSISTANCE

CODE MGA 4T - POUVEZ-VOUS IDENTIFIER LES RAISONS ? VOIR LA PRESENTATION DU MGA



L'utilisation de mesures d'égalité entre les sexes dans les projets ou les programmes de cluster conduit à une programmation de meilleure qualité qui tient compte des différences de genre et d'âge.

PRÊTS ? Appliquez le Marqueur de genre et d'âge de l'IASC à votre proposition ou programme.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS ? Rendez-vous sur <https://iascgenderwithagemarker.com>